



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Publication de faillite/appeal aux créanciers

Date de publication: SHAB 15.04.2024

Publications supplémentaires: KABGE 15.04.2024

Visible par le public jusqu'au: 15.04.2029

Numéro de publication: KK02-0000040401

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Publication de faillite/appeal aux créanciers ALP'ECO TECH SA

Débiteurs:

ALP'ECO TECH SA
CHE-115.757.087
route des Jeunes 35
1227 Carouge GE

Type de procédure de faillite : sommaire

Date de l'ouverture de la faillite : 18.01.2024

Remarques juridiques:

Les créanciers du failli et ceux qui ont des revendications à faire valoir sont sommés de produire leurs créances ou revendications au point de contact dans le délai indiqué et de lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.). Les débiteurs du failli doivent s'annoncer auprès du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 2, CP). Ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont sommés de les mettre à la disposition du point de contact dans le même délai sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 3, CP). Ils seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse suffisante. Le point de contact indiqué vaut aussi pour les intéressés demeurant à l'étranger.
Publication selon les art. 231 et 232 LP, 29 et 123 ORFI.

Délai : 1 mois

Fin du délai: 16.05.2024

Point de contact:

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, P.O.B. 1211 Genève 6

Remarques:

Pour tout renseignement:
Groupe 1 + 41 22 3888901

F20240310

But :

Étude, conception et installation de tout matériel de climatisation, froid et ventilation;
maintenance et dépannage de ces installations ainsi que toute activité y relative (cf.
statuts pour but complet).